

Trait d'union entre les visiteurs et la société.

Affranchissement posta

Les sentiments et les ressentis vécus en prison et leurs retombées

« Pour être libre, il ne suffit pas de se débarrasser de ses chaînes, il faut aussi vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. »

Nelson Mandela

INTRODUCTION

La prison est-elle toujours un gage d'une « remise debout » des personnes incarcérées ?

Le passage en prison leur offre-t-il la possibilité de garder l'espoir, leur donne-til une nouvelle chance et, in fine, leur permet-il une vraie réinsertion dans la société civile ?

Des témoignages, des recueils et des informations rassemblés depuis des années par des visiteurs au sein de l'Association ont été exprimés et développés lors de la journée annuelle du 19 octobre 2013 tenue à Auderghem. Au cours de cette journée de partage, les visiteurs ont bénéficié de la collaboration et de l'apport professionnel de deux psychologues:

Pascale Marissiaux et Hervé Linard, qui ont accepté de travailler les thèmes retenus. Les résultats de ce travail font l'objet de ce Trait d'Union de l'année 2014 et montrent l'importance et l'urgence d'en faire l'analyse et d'en porter témoignage.

Des lectures de référence (en annexe) ont aussi guidé nos réflexions.

La société a-t-elle conscience des très mauvaises conditions dans lesquelles vivent 12.000 détenus, des répercussions et des blessures qui en résultent?

Le parcours carcéral est destructeur, ineffaçable pour les détenus, et provoque aussi des dégâts collatéraux à leur famille. De plus, lors de leur sortie, les détenus ne sont pas réellement préparés à se réinsérer dignement.

Les thèmes soulevés ont déjà fait pour la plupart l'objet de l'enquête « La vie en prison - 80 visiteurs témoignent »¹, publiée en 2009, qui est à l'origine de la constitution de l'Association des Visiteurs de prison de Belgique fondée en 2010. Toutes ces questions font le quotidien en prison et les visiteurs sont frappés de constater la convergence de ce qu'ils entendent.

Sur base de ces travaux, les visiteurs de différentes prisons (Andenne et Namur, Forest-Berkendael et Saint-Gilles, Ittre et Nivelles, Jamioulx, Lantin et Paifve, Mons et Verviers et Maubeuge en France) ont consacré leur journée d'échanges, le 19 octobre 2013, au partage des émotions, des sentiments et des ressentis vécus par les détenus qui leur sont confiés et qu'ils écoutent avec empathie.

D'où partent les réflexions des détenus? De leur conscience, de ce qu'ils entendent de leur(s) victime(s); des remords et des regrets, de leur malaise de vivre dans la non reconnaissance des faits qu'ils ont commis ou qui leur sont attribués, des pleurs d'une maman, de leur frustration, de l'éducation qu'ils ont reçue ou subie, d'une réflexion qui les interpelle...

Ils ont perdu toute autonomie et se trouvent entièrement soumis au règlement de la prison et au bon vouloir d'autres hommes. Ils éprouvent un besoin vital de reconnaissance, de dignité comme êtres humains à part entière.

Une fois la confiance établie, les personnes détenues livrent volontiers leurs sentiments, parfois contradictoires, que leur éducation, leur vie professionnelle, leur vie personnelle et familiale ou carcérale évoquent en eux.

¹ Claire Capron et Florence Delsemme : « La vie en prison - 80 visiteurs témoignent » Ed. Couleur livres 2009

Dans cet environnement, les questions qui se posent aux visiteurs bénévoles sont multiples : Comment bien écouter, accompagner les détenus, faire un bout de chemin de vie avec eux dans la régularité et la discrétion, tout en restant modestes ? Les visiteurs s'efforcent, dans la mesure du possible, d'accueillir les sentiments, les ressentis de ceux qu'ils visitent afin de pouvoir les aider dans leur cheminement, de leur permettre de se retrouver, d'exprimer leur vérité, de se construire et de pouvoir se réinsérer dans la société. Les détenus peuvent aussi trouver un nouveau chemin grâce à un regard, une écoute accueillante, sans jugement, dans la confiance et la reconnaissance de leur dignité.

Les témoignages repris dans ce Trait d'union se basent essentiellement sur les propos que les détenus partagent avec leur visiteur, dont certains seulement sont ici mis en évidence. Les sentiments vécus en prison et ce qui s'y vit est puissant et révélateur. Il reste cependant que bien des approfondissements sont souhaités quant à la manière d'accompagner les personnes incarcérées, soit individuellement, soit de façon plus collective.

I. Les ressentis et les sentiments vécus en prison

A. LES EMOTIONS:

« Devant des émotions humaines à gérer certaines portes nous sont ouvertes. Pour accepter de les ressentir quand elles se manifestent; savoir les reconnaître et les différencier; comprendre leur mécanisme; entendre leurs messages; les vivre dans son corps; et passer à l'action... »

Ch. Petitcollin²

Qu'ils soient détenus, membres de familles, agents pénitentiaires, travailleurs réguliers ou occasionnels en prison, visiteurs bénévoles, tous éprouvent des émotions, des sentiments nombreux, extrêmes ou furtifs qui marquent les sensibilités et sont révélateurs de l'humain.

Retrouvons les quatre émotions de base dans ce contexte carcéral : la joie, la tristesse, la peur, la colère.

LA JOIE

« La joie est considérée comme l'état naturel de l'être humain... La joie sert de moteur à l'envie de vivre et de progresser... Elle est la meilleure source de motivation à progresser...»

Ch. Petitcollin³

Heureusement, la joie est malgré tout repérable en prison. Elle n'est pas un sentiment dominant, mais elle est relevée avec tellement de plaisir!

² Christelle Petitcollin : « Emotions, mode d'emploi » Les utiliser de manière positives.

Jouvence 2003

³ Ibidem

Objectivement il est difficile de parler de la joie en prison. Nous pouvons bien entendu parler de moments de joie comme : « Je vais être libéré! » « Ma fille va venir me voir! » « Je suis fier de moi, j'ai partagé ma cantine! » « J'ai su me dominer...je peux l'annoncer à ma femme » « J'ai eu un super contact avec mon ami à la visite ».

Quelle joie de pouvoir partager ces bonnes nouvelles !

La Joie est notre moteur de vie. Il arrive qu'un visiteur puisse éprouver la joie d'une bataille du détenu gagnée sur lui-même quand, par exemple, il vient tout fier vous confier que depuis 12 mois il n'a pas utilisé ses poings pour se faire comprendre... il est parvenu à se contenir.

LA TRISTESSE

« La tristesse c'est un passage transitoire préparant à une nouvelle situation. La tristesse permet de clore une période de vie et de tourner la page... d'un deuil à faire... d'une situation ou d'une personne... »

Ch. Petitcollin4

Les visiteurs confient :

- En constatant que cet homme n'évolue pas positivement, je me sens dépourvue et triste.
- Son père est très malade et il ne peut aller le voir à l'hôpital. Il a tellement besoin d'être consolé...
- Sa femme lui a fait savoir, par l'intermédiaire d'une visite d'une amie à un autre détenu, que leur petit garçon est très malade, qu'elle aurait besoin de lui.
- Sa femme l'a quitté. Elle ne viendra plus le voir !
- Lorsque les condamnés arrivent en prison, ils ne comprennent rien, se croient souvent innocents, et du fait d'un manque d'explications, ils sont bouleversés.

⁴ Ibidem

- La rupture de la relation due au transfert d'une prison à l'autre est ressentie de part et d'autre avec tristesse... Certains détenus demandent de poursuivre ces contacts par des visites ou par correspondance. Cette coupure est souvent brutale et humainement dure à vivre.

Les visiteurs peuvent qualifier leur état de bouleversement. C'est la tristesse!

Pour nommer le sentiment, il ne s'agit pas de dire « je suis triste », mais plutôt « il y a de la tristesse en moi », ce qui permet de garder une distance et d'accueillir ce sentiment sans se perdre dans cet état émotionnel.

LA PEUR

«La situation à venir nécessite la prudence... nous invite à mettre en place notre protection, nous devons mieux nous informer ou nous entraîner. La peur va des premiers signes d'inquiétude à la terreur panique. »

Ch. Petitcollin⁵

Les détenus révèlent souvent leurs peurs aux visiteurs.

- Toutes ces mauvaises nuits troublées par la peur de savoir ce qui va se passer en prison, ce qui va arriver lors du jugement...
- Peu de détenus osent se rendre au préau dans cette prison, de peur de se faire battre. Il y a aussi du racisme en prison !
- Tel homme craint d'aller à la douche... ils m'y attendent, dit-il.

Comment faire pour qu'il soit protégé?

- Un détenu de plus de 50 ans m'a dit : « Je suis bientôt libéré : je crève de peur de me retrouver dehors. Comment pourrais-je m'en sortir tout seul, sans aide ? » ou encore :

⁵ Ibidem

- Vous savez... il y a un groupe de caïds dans cette aile de la prison où ils m'ont envoyé... je suis terrorisé. Je ne suis pas sûr d'en sortir vivant! »

Ils ont peur car ils sont pris dans un système dont ils ne connaissaient pas vraiment, au départ, les règles, les pressions et les risques.

LA COLERE

« Premiers frémissements d'agacement... à la fureur dévastatrice. Notre territoire est menacé, le volcan intérieur s'éveille, gronde en nous jusqu'à l'éruption. »

Ch. Petitcollin⁶

Nous entendons souvent les colères de détenus :

- Je dois voir le directeur, cela fait trop longtemps que cela dure: je n'en peux plus de supporter ce codétenu si sale, il ne se lave pas, jette tout n'importe où dans la cellule, ne nettoie jamais ses affaires, sa vaisselle. Le seul moyen que j'ai trouvé c'est de casser la table, ainsi j'irai au cachot et je verrai le directeur!
- Je n'ai plus qu'une idée, dès que je sors, je vais lui faire la peau à ce salaud: C'est lui qui devrait être ici... Oui, je serai à nouveau en prison, mais au moins j'aurai une raison d'y croupir pendant des années...
- -Ah! Celui-là... vous auriez dû voir dans quel état il était! Il est d'ailleurs parti sur une civière... on était à cinq à lui foutre des coups... Nous ne supportons pas qu'on touche à un enfant!
- -Ma femme, vous pouvez en parler, de cette traînée. Elle aura bientôt son tour à mordre la poussière;

⁶ Ibidem

Page 8

- Le détenu se lève et frappe durement le mur du poing: Alors... je tue ou je me tue ?

Comment gérer cette violence exprimée ?

Par le biais d'un récit et de l'importance d'une présence à apporter. La différence des cultures et du code moral de chacun est souvent évoquée.

Devant une personne en colère qui exprime un sentiment très fort... essayer de lui donner la parole pour la rejoindre dans son sentiment de colère. Trouver les mots qui permettent de faire tomber la tension, les sentiments extrêmes, pour retrouver la relation avec le détenu.

Pour gérer cette colère, un outil est la Communication Non Violente (CNV) déjà traitée lors de la journée d'étude de l'Association en 2011 (Marshall B. Rosenberg)⁷ Nous avons appris qu'il faut prendre le temps:

- d'observer des faits concrets que je vois, que j'entends ou dont je me souviens.
- de comprendre les *sentiments* qui m'habitent : ma joie, ma tristesse, mon inquiétude ou ma colère
- de voir clairement par rapport à ces faits mes besoins réels
- d'exprimer ma demande avec des mots, dans le calme et la persuasion.

Cette méthode est particulièrement heureuse et donne des chances de nous faire entendre sans violence.

⁷ Marshall B. Rosenberg: « Les mots sont des fenêtres » Introduction à la Communication Non Violente, Jouvence 1999

Devant une personne remplie de colère, il faut apprendre à reconnaître ce sentiment, garder son calme: « je sens que vous êtes très en colère ! », et lui permettre de dire pourquoi elle est dans cet état. Cela fait tomber la pression et permet de renouer une relation plus sereine.

Il faut donc se garder d'avoir un sentiment de fusion, mais veiller à une juste distance tout en accueillant ce qui est dit.

B. LES RESSENTIS LIES A L'ENFERMEMENT.

Les ressentis négatifs, à affronter, sont nombreux en prison. Ils sont bien évoqués par le philosophe Jean-Michel Longneaux⁸

«Il nous faut accepter de vivre à travers les événements y compris le mal et lutter : l'apprivoiser, oser le regarder, le reconnaître et lutter pour vivre... Le mal me bouleverse. Ma conscience le rejette, il me bloque, me fige. Il me fait perdre ma dignité, ma joie, mon bonheur... »

L'enfermement place le détenu en position de faiblesse par rapport à la satisfaction de l'ensemble de ses besoins. De cette position va naître une vision du monde (carcérale et extérieure) propre à ses expériences de vie. Ces perceptions seront à l'origine de la plupart de ses ressentis.

Dans les lignes suivantes, nous nous proposons de relever les ressentis tant des détenus que des visiteurs.

⁸ Jean-Michel Longneaux : « L'expérience du mal » Editions Namuroises 2004

L'IMPUISSANCE

« Reconnaître son impuissance, c'est savoir lâcher prise, c'est-à-dire que le résultat final n'est pas entre nos mains,... accepter ce qui arrive, laisser les autres gérer leur propre destin, c'est accepter de s'ouvrir à ce qui vient, de changer son regard, de modifier son interprétation, c'est encore pardonner... »

R. Poletti et B. Dobbs⁹

Cette impuissance en prison est totale et bétonnée, personne ne semble vouloir bouger, que ce soit au niveau carcéral, de la justice et des politiques. Elle est ressentie par rapport à la méfiance, l'indifférence, la loi du silence, la lenteur administrative générale... Tout prend un temps énorme! C'est très dur à vivre, tant pour le détenu que le visiteur : ils se trouvent devant la même impuissance.

La question est d'être capable de gérer son impuissance devant la souffrance des personnes qui sont devant nous, il en va de même devant la lenteur des dossiers, le non-respect des lois, les frustrations, le manque de communication avec le personnel de la prison et les politiques qui ne bougent pas.

Cette lenteur entraîne de grosses difficultés comme le report des séances du Tribunal d'Application des Peines (TAP) de 6 mois en 6 mois, faisant perdre tout espoir, ce qui provoque le choix de certains détenus d'aller à fond de

⁹ Rosette Poletti et Barbara Dobbs : « Lâcher prise » Dire oui à la vie. Jouvence 1998

peine au risque de récidiver par manque d'encadrement et de préparation à leur retour dans la société civile.

A ce propos, les visiteurs entendent ou disent :

- Je donne beaucoup d'énergie pour présenter un projet et cela n'aboutit pas.
- On n'a pas à se sentir puissant ou impuissant. En revanche, chacun met ses limites à ne pas dépasser.
- Je remarque évidemment de nombreuses injustices qui font mal et contribuent à détériorer l'état d'esprit des détenus et leur vision de la société.
- Ce détenu n'a plus rien à faire en prison et, plus longtemps il y restera, plus difficile sera sa reconstruction.
- Je ne peux que constater son déclin.
- Que faire du problème des étrangers qui ne parlent pas un mot de français ni de néerlandais, qui ne comprennent pas les procédures pénitentiaires, même s'ils reçoivent des documents, voire des tentatives d'explications avec la meilleure volonté du monde ?
- Chez ce détenu, je sens une certaine détérioration de sa personnalité parce qu'il ne comprend pas du tout pourquoi il est là.
- Cet homme a envie d'en sortir, de faire quelque chose, mais il n'est pas aidé. Comment pouvons-nous croire qu'il arrivera à se réinsérer dans la société dans de telles conditions ?
- Lorsque les condamnés arrivent en prison, ils ne comprennent rien et, du fait d'un manque d'information, ils sont bouleversés, peureux ou haineux.
- Un détenu a demandé son transfert car il reçoit des soins très spécifiques à Charleroi. Avec tous ses avocats, il pensait obtenir son transfert rapidement. Les mois s'écoulent et il n'obtient rien!
- Nous nous sentons très impuissants dans ce lieu qui apparaît, d'après ce que nous entendons, comme un lieu de « non-droit »

- Que dire face à un homme qui vous explique qu'il va faire la peau à un autre ou qu'il va se suicider ? Nous sommes impuissants. Nous n'avons pas le pouvoir de l'en empêcher. Mais nous ne devons pas nous culpabiliser !

- Par rapport à l'impuissance, n'est-on pas tenté de se mettre dans une position de pouvoir qu'on n'a pas ou qu'on souhaiterait, peut-être, avoir soi-même?

-Personnellement, je n'ai pas de sentiments de culpabilité, ni d'impuissance et ne veux pas faire croire au détenu que je peux faire quelque chose pour lui. Je fais ce que je peux : être là et l'écouter... je ne peux rien faire d'autre!

L'impuissance, pour les visiteurs, provient d'abord du fait qu'ils auraient aimé que la personne ne soit pas en prison. Dès qu'elle y entre, un certain nombre de choses en découlent, comme la perte de toute autonomie, de responsabilité...

Les détenus sont désarmés, ils n'ont pas droit à la parole, ni la possibilité de s'exprimer sur les sujets qui les touchent. A nous d'être leurs interprètes à l'extérieur!

L'INDIGNITE

« Indignez-vous! »

Stéphane Hessel¹⁰

Par exemple : à l'égard des malades en prison.

Oui, indignons-nous! Les visiteurs qui accompagnent les personnes malades ou placées en annexe psychiatrique sont particulièrement choqués du constat

_

¹⁰ Stéphane Hessel : « Indignez-vous ! » Indigène éditions 2011

qu'ils doivent faire ! Ils parlent aussi de la difficulté « pratique » de rencontrer ce genre de détenus.

La santé est un problème très important pour tout homme. En prison, elle prend une autre dimension. Il y a beaucoup de personnes incarcérées qui sont malades, les dépressions sont comme des petits nuages qui planent au-dessus de chaque cellule. Ces personnes privées de liberté souffrent des mêmes maux que la population en général : rhumes, grippes, angines, bronchites... ils ont aussi des yeux et des dents à soigner, etc. Certaines maladies contagieuses ou sexuellement transmissibles sont particulièrement présentes.

Les malades ne se concentrent donc pas uniquement dans les annexes psychiatriques (soit 1100 détenus). On notera qu'en France, les malades en prison dépendent du Ministère de la Santé. En Belgique, ils dépendent du Ministère de la Justice, ce qui semble une aberration!

Les internés placés en annexe psychiatrique sont des personnes qui, au moment de l'infraction, se trouvent dans un état de démence, de grave déséquilibre mental ou de débilité mentale. Ils sont considérés comme irresponsables et y séjournent en principe pour un temps court, mais force est de constater que certains sont là depuis plus de trois ans et parfois davantage! Ils quittent l'annexe psychiatrique seulement pour aller en défense sociale. Ils peuvent demander la révision de leur statut d'irresponsable, ou de malade mental, procédure peu courante et de longue durée.

Il en résulte qu'ils ne savent pas s'ils en sortiront, ni quand...

Concrètement, quand on compare le profil des personnes détenues, on constate, pour la plupart, qu'il s'agit d'une population de milieux défavorisés, souvent marginalisée et à risques.

En prison, les risques sanitaires sont accrus. L'enfermement, la surpopulation et la promiscuité augmentent le stress, le développement des troubles de la personnalité, mais aussi des maladies contagieuses comme le sida, la tuberculose, l'hépatite C... et d'autres telles que le diabète, l'obésité. Leur santé risque donc de se dégrader davantage.

Les témoignages des visiteurs à propos des malades :

- Ce détenu de moins de 40 ans est très malade et souffre énormément de problèmes de santé, principalement d'une grave hernie discale. Il dit ne pas être écouté, et que ses demandes répétées ne sont pas prises en compte. Rien ne bouge...!
- Un détenu gravement malade, sans aucune visite, sans projet, se pose aussi la question de sa sortie pour une fin de vie plus sereine... mais comment sans argent parviendra-t-il à payer les soins qui doivent lui être prodigués ? Dans un cas semblable, grâce à certaines interventions, notamment celle de son ancienne visiteuse, il a pu avoir une mort, dans la dignité, à l'hôpital.
- A propos d'un interné étranger en annexe psychiatrique : ce jeune souhaite décrocher un diplôme et travailler, mais rien ne se concrétise. Que pouvons-nous faire?
- En France, il existe une loi qui prévoit que les personnes qui sont dans une situation de santé dramatique peuvent bénéficier d'une libération. Mais il y a tellement de difficultés et d'embûches que cela ne fonctionne pas ! C'est aussi très souvent le cas en Belgique !
- Indépendamment des problèmes en annexe psychiatrique et en défense sociale; comment ne pas avoir des troubles mentaux quand on voit la manière dont les détenus sont obligés de vivre, ou plutôt de survivre?

Nous devons constater que la manière dont les détenus sont traités en annexe psychiatrique est souvent critiquable et manque de dignité, même si tout le personnel semble attentif et bienveillant. Les malades ne reçoivent pas toujours les soins appropriés et l'environnement auxquels ils devraient avoir droit.

Le constat plus général des visiteurs:

- Les détenus ne sont pas reconnus en tant qu'individus à part entière.
- La lenteur administrative en général et l'absence d'aide efficace, l'infantilisation, l'injustice ressentie dans le traitement des dossiers (certains

détenus difficiles obtiennent parfois leur libération plus rapidement que des détenus dits « sages » et sans histoire) sont 'interpellantes' pour les visiteurs.

- Il y a un manque flagrant de travail, de formations et d'activités pour les détenus.
- -Le racisme est omniprésent : bien que je me défende de racisme, force est de constater que certains groupes, majoritaires en prison, imposent leur loi et font preuve d'intolérance vis-à-vis d'autres détenus (souvent sur des questions sociales, religieuses ou ethniques).
- Une visiteuse dit souffrir de la difficulté de «travailler» dans la durée : le détenu s'investit, progresse dans son évolution, puis vient le transfert voulu ou non. C'est très pénible, dit-elle, car des liens ont été tissés et le transfert interrompt la relation. Nous ne nous reverrons normalement plus.

Quel sens donner à notre investissement?

LA HAINE

« La haine est une soif fondamentale de détruire. La haine va de l'avant avec le flegme implacable du bulldozer, capable d'embraser les alentours. La haine se nourrit de détruire l'amour... Elle investit notre intimité, elle interroge chacun sur sa raison de vivre et d'aimer. »

André Glucksmann¹¹

La haine et la vengeance font aussi partie des confidences des détenus, ils sont révoltés de ce qu'ils vivent... plus rien ne compte sauf la haine...

- « Je ne suis plus qu'une boule de haine » entend-t-on souvent.

¹¹ André Glucksmann: « Le discours de la haine » Plon 2004

- La haine exprimée par un détenu de moins de 30 ans qui tient à en reparler lors de trois rencontres consécutives. Il ne se laisse pas distraire: Il reste calme, souriant.
- J'ai fait des choses, ok j'ai payé pour cela!
- La prison est une perte sèche de mon temps, de ma vie: pas de travail, pas de formation accessible, pas d'activités. Je suis là sur mon lit à tuer le temps entre quatre murs 23h sur 24h!
- J'étais sûr d'être dans les conditions pour reprendre la vie normalement. J'ai fait toutes les démarches pour cela: loger chez mes parents (ils sont d'accord), et Actiris m'a aidé pour m'inscrire en formation et avoir une aide psychologique.
- ... Attendre raisonnablement, oui, 2 ou 3 mois, mais pas encore 19 mois comme pour mon fond de peine ?
- Je voudrais faire comme tout le monde : vivre. J'ai des projets. Maintenant j'en ai encore pour 19 mois! Ils veulent quoi? Que je sorte avec la haine ? J'ai la haine ! J'y pense tout le temps.
- Ce que c'est la haine pour moi ? Un ras-le-bol complet... alors je ne calcule plus... j'ai ma petite idée dans la tête, je pense à telle personne de la justice, ce sera peut-être difficile... ou une autre qui paiera pour les autres ?

Je suis tout à fait lucide en vous le disant, si je dois sacrifier ma liberté et revenir en prison cela en vaut la peine.

- Si je dois recommencer les démarches ? Ah non je ne fais plus rien !
- Ils veulent quoi ? On est poussé à bout ! Ils abusent ! Si je dois aller jusqu'au bout de ma peine, j'ai trop la haine à cette idée... si je dois faire du mal, je n'hésiterai pas. Ils vont le regretter car j'ai des pensées mauvaises. C'est peutêtre de la vengeance ! Je sacrifie ma liberté... tant pis, la prison, je n'en ai plus peur, c'est juste chiant, c'est une perte de temps !

Le constat des visiteurs est amer :

- Les détenus ne reçoivent pas de réponses à leurs demandes. Les enquêtes traînent. Il n'y a pas d'avancement réel et parfois logique et régulier des dossiers. Les détenus vivent cela très mal et comparent le fait qu'ils sont en prison pour non-respect de la loi et qu'en prison on fait n'importe quoi ! Où est la cohérence ?
- Ce détenu m'a dit qu'il avait le droit de ressentir de la colère, de la révolte, de la haine vis-à-vis de tous, le directeur, les gardiens... et la société.
- -Comment est-ce possible que l'on traite des gens comme cela ? La violence de beaucoup de détenus, originaires de pays lointains, est liée aux guerres, et aux horreurs qu'ils ont vécues chez eux.
- Je suis également touchée par des violences vécues ailleurs qui se répercutent dans les prisons, de cette injustice par rapport à tous ces sans-papiers qui vivent dans les prisons sans devoir y être.
- En tant que visiteuse, je ressors souvent de la prison avec douleur et révolte : La révolte a lieu par rapport au système carcéral, aux problèmes de réinsertion, au manque d'aide aux détenus pour se reconstruire etc.
- En dehors du bonheur que je vis lors des rencontres positives et constructives d'avenir, je ressens aussi une révolte vis-à-vis du système carcéral. Comment vivre cette révolte par rapport à ce que vit le détenu ? Comment la gérer ?

Au travers de son témoignage, et de nos témoignages ?

LA SOLITUDE

- Les détenus sont seuls, ils sont dans le désarroi et la souffrance et ont besoin de pouvoir s'exprimer, de parler librement avec quelqu'un qui les écoute et les comprenne. Il est certain que le détenu à besoin de parler avec quelqu'un, sans contrainte et sans appréhension d'une éventuelle répression.

- Ce détenu de moins de 60 ans est gravement malade. Il n'a pas de projet, a beaucoup de frais médicaux. Il est seul, ne sort jamais au préau car il a peur des représailles. Je le sens très seul.
- Je constate un certain désespoir chez ce détenu qui ne comprend pas pourquoi il est là. Son avenir est très sombre, personne ne l'attend dehors.
- Ce qui me « tue », dit un visiteur avec véhémence, c'est le manque de communication total qui existe en prison, tant avec la direction qu'avec les autres membres du personnel. La surpopulation est très grande en prison, mais la solitude extrême.

LA RECONSTRUCTION

« Celui-là même qu'on érige en symbole du mal peut prouver qu'il est susceptible de retrouver la voie qui lui rend une place dans la Communauté des hommes. »

> Robert Badinter, avocat de Philippe Maurice, ex-condamné à mort, devenu historien

Les visiteurs rencontrent aussi en prison des personnes qui leur parlent, avec bonheur dans les yeux, de leurs enfants, de la joie de cette confiance retrouvée avec leur maman, de cet amour pour eux, trésor le plus précieux, vrai moteur où trouver courage et ressourcement. Certains parlent de leur recherche de se reconstruire, du sens qu'ils peuvent donner à leur passage par la case prison... devenue un mal pour un bien! D'autres se posent beaucoup de questions sur l'extérieur et voudraient respirer l'air de la liberté, tout en la redoutant car ils savent combien ils devront s'accrocher. Et parfois les visiteurs ont ce bonheur de les voir emprunter le bon chemin vers la reconstruction.

- Le contact avec une personne humaine est toujours enrichissant.
- J'ai rencontré un homme heureux dans son grand malheur du décès de sa maman. J'ai pu simplement être là, pouvoir lui parler, recueillir ses révoltes,

ses angoisses et travailler sur un avenir incertain. Mais ce qui a le plus touché mon cœur, c'est la gentillesse prodiguée à cet homme-là dans le deuil par ses codétenus au préau, à la douche et... par les agents pénitentiaires aussi.

- Certains ont pu vivre des situations touchantes comme celles de comparer l'enfermement que peuvent vivre des aveugles ou de jeunes malentendants à celui des personnes en prison.
- Le rôle de visiteurs est un rôle d'écoute et de pacification. Il faut pouvoir l'exprimer.
- Je vois briller les yeux du détenu en face de moi: « le tribunal d'application des peines a décidé : je sors pour les fêtes ! »
- J'éprouve un vrai bonheur d'une écoute patiente et constructive quand je lis dans les yeux de l'apaisement.
- Des détenus ont manifesté envers moi une très grande reconnaissance pour les avoir aidés à devenir « un homme debout » !
- Des détenus reconnaissent les qualités humaines de nombreux agents qui effectuent un travail remarquable avec conscience, humanité et rigueur.
- Si ces détenus en reconstruction représentent une minorité, je reconnais leur influence positive sur leurs codétenus, apportant souvent un certain apaisement dans des relations tendues.

Réflexions encourageantes de détenus :

- Ça me grandit si je prends la décision de surmonter et de passer à une nouvelle étape. La décision ne tient qu'à moi, elle m'appartient. Je ne veux plus me laisser aller. J'ai fait beaucoup d'efforts et suis arrivé à un résultat, sans violence, sauf quelques anicroches pas graves du tout! Si j'arrive à gérer un peu mon impulsivité, c'est un plus pour moi! J'étais très fragile, vulnérable. J'ai pris du recul pour mieux repartir.
- Je me fais un moral de fer, je ne veux plus me laisser entraîner, dominer par mon impulsivité et dévier de la bonne route.

- Je veux être conscient de ce qui ne va pas. Je suis un impulsif. Mais il ne faut pas en arriver aux mains. Si je me laisse emporter, je dérape totalement... et risque de m'égarer à nouveau. Je dois avoir du respect pour les autres, mais d'abord pour moi-même. Je ne peux plus voler, c'est avilissant ce que j'ai fait dans ma jeunesse, j'ai été puni pour cela et cela m'a fait grandir.
- Hospitalisé, il est mort dignement, entouré de quelques personnes qui l'ont connu en prison.

Une reconnaissance ou des remerciements sont parfois adressés aux visiteurs.

- Je n'oublierai jamais ces instants passés ensemble et c'est dommage de vous quitter sans vous avoir revue. Merci encore pour tout. J'espère un jour vous revoir dans d'autres circonstances plus agréables.

LA VERITE

« Les pratiques du dire vrai sur soi-même... Etude du franc-parler, comme modalité du dire-vrai... A partir de quelles pratiques, à travers quels types de discours est-ce qu'on a essayé de dire la vérité sur le sujet fou ou sur le sujet délinquant ? »

Michel Foucault¹²

Dans la pratique de l'écoute que nous exerçons en prison, la vérité quand elle est dite semble une base solide de la relation avec le détenu. Elle implique la reconnaissance des faits et la responsabilité qu'elle entraîne. Mais chacun croit à 'sa' vérité... Nous savons également qu'il y a la vérité judiciaire et qu'en justice les accusés ne sont pas tenus de dire toute la vérité...

¹² Ibidem

Les visiteurs rapportent ces propos:

- Par rapport à la vérité exprimée ou au mensonge, la question est la même pour tout le monde. La seule différence entre le visiteur et le détenu est celle du statut qui est différent. Le détenu vit derrière les barreaux, mais c'est la même pâte humaine.
- L'authenticité face à un détenu qui refusait de reconnaître les faits reprochés est abordée: à force d'être authentique, cela produit des fruits. L'authenticité est contagieuse.
- L'important c'est d'être en accord avec soi-même. Il peut être important parfois de se « re-situer »
- Est-il opportun de partager avec le détenu ses propres difficultés, ou de les lui cacher ? Si c'est un échange souhaité, pourquoi ne pas parler de soi, c'est un échange mutuel qui peut renforcer la relation. Est-ce tout simplement une entrée en contact, ou n'est-ce pas la recherche d'une fenêtre vers l'extérieur ?
- Quand on sent que le courant ne passe pas avec le détenu, ou que nous ne sommes plus en concordance, il faut savoir s'arrêter!
- Les détenus ne nous disent pas toujours la vérité, que faire de l'incrédulité qu'on peut avoir face à eux ?
- Certains détenus se considèrent comme innocents. Vrai ou faux?
- Le détenu est-il crédible ? Faut-il afficher mon scepticisme ? Notre écoute ne nous implique pas nécessairement au fond de la question, mais la relation avec le détenu se trouve bien plus riche en cas de vérité et d'authenticité.
- Lorsqu'on visite pour la première fois un détenu, on ne sait pas ce qu'il a fait, on ne tient à la limite pas à le savoir. On va simplement à la rencontre d'un autre être humain, et cette première rencontre m'a beaucoup ému.
- Ce détenu me dit d'un ton grave qu'il ne sort plus de sa cellule depuis trois semaines. Il ne veut pas aller au préau de peur des représailles et il n'a pas d'amis, mais quand l'entretien est terminé, deux types le saluent, ils lui donnent une tape sur l'épaule et l'appellent par son prénom. Où est la véracité ?

Réflexion d'un homme de 20 ans sur la vérité, pendant son temps de détention :

-Je pense, qu'on ne doit pas tout dévoiler de soi, mais le mérite est d'essayer. C'est la base de la sincérité.

Oui, la vérité doit être dite à des personnes qui te sont proches et importantes. Pas nécessairement à la Juge mais, par exemple, à la famille. Si j'ai une vraie amie, plus tard, je dois lui dire que j'ai fait de la prison. Je ne peux pas taire ce secret. Il faut qu'elle sache. C'est impératif, sinon on ne peut pas avancer à deux... Je devrais essayer de tout lui dire. Moi, je déteste être trompé!

Un détenu s'exprime sur le mensonge après déjà 6 ans de prison :

- Tant qu'ils n'ont pas de preuves, je ne vais pas faciliter la tâche de la justice.

On a avantage à mentir, sauf quand on est vraiment coincé! Je mentirai pour ne pas m'enfoncer et si cela va dans mon sens... Parfois il faut dire la vérité: aux petits enfants, par exemple, je leur dis que j'ai fait des bêtises! Mais si ne pas dire la vérité peut m'aider... pourquoi pas? Cela ne me dérange pas de mentir, je n'en ai aucun remords. Dans mes mensonges il y a toujours un peu de vérité, pour mieux y faire croire.

Pour moi, je ne supporte pas que l'on me mente. Si mon amie devait avoir un enfant et me le cacher ce serait terrible!

Un détenu se confie :

- Je dois lutter aussi contre l'hypocrisie: faire une chose pour en cacher une autre, faire semblant! Clairement je trouve que c'est malsain et cela me tue de voir comme les gens manquent de sincérité. Je le vois partout. Et je ne pense pas être cynique en disant ça, mais vraiment l'hypocrisie me révolte au point que j'ai de plus en plus de mal à me confier à une personne de peur qu'elle me nuise par la suite. Ou pire encore : ces gens qui te supportent par intérêt puis

te lâchent quand tu as plein de problèmes... Un grand classique ! Je ne pense pas qu'une personne puisse être bonne en étant hypocrite... Je ne peux pas le croire !

Un autre relève :

- Je constate que l'homme a de plus en plus de mal à dire la vérité. S'il l'a dite, il en rajoute ou il n'en dit pas la totalité. A notre époque, d'après ce que je constate, il vaut mieux ne pas la dire ou ne la dire que partiellement. Je pensais qu'en disant la vérité, on serait plus clément, mais c'est le contraire. Il suffit d'assister à un tribunal et vous verrez! La vérité est une, mais a plusieurs visages. Mais c'est la même pour tous.

LES REGRETS, LES REMORDS.

Quelques réflexions de détenus:

- J'ai un regret profond d'être devenu comme ça, alors que je devais poursuivre ma formation. Cela me torture ; j'y pense, mais j'essaie de me faire une raison. Je suis souriant, mais derrière ce sourire se cache quelque chose d'autre. J'ai compromis mon avenir. Je ne peux aider ma mère opérée du dos. Je m'en veux! Comment guérir des remords, des regrets ? Car les vrais remords, les regrets conduisent à la mort. Je ne suis pas prêt à avoir du repentir... sur tous les points.
- Je regrette amèrement ce que j'ai fait et si je pouvais revenir en arrière, j'écouterais le professeur et je travaillerais du mieux que je peux au cours. Mais maintenant je vais reprendre ma vie à zéro. Je vais travailler et je verserai de l'argent aux victimes des vols commis et tout ce qui s'y rapporte. J'espère que les victimes à qui j'ai fait du mal me pardonneront. J'essaie en prison de suivre des cours pour rattraper le temps perdu... mais ce n'est pas évident, ce sont souvent des cours par correspondance. Arriverai-je réellement? Je suis

passé à côté de la vie et maintenant je vais essayer de rattraper le temps perdu avec mon enfant pour qu'il ne tombe pas dans les conneries comme moi...!

-J'ai des remords par rapport à ce que j'ai fait et qui m'a conduit en prison. J'ai commis un fait alors que j'avais des projets et j'ai attenté à la santé d'autrui. J'ai des remords d'avoir fait mal physiquement à un homme d'âge mûr, heureusement pas atteint trop gravement. Je ne veux pas minimiser, mais heureusement il s'est vite remis. J'étais là pour prendre le contenu de la caisse, pas pour lui faire du mal. Mais je lui ai fait du mal à lui... et aussi à mes parents. Avoir des remords ça ronge votre cœur surtout ici en prison. Les remords peuvent décider de nous tenir une journée, une semaine, ou même un mois. Alors j'ai décidé de prendre les devants et de me forger un mental de fer, je ne lâche pas, égal à moi-même. Un mental qui ne me donne pas le droit de me lamenter sur mon sort et de me laisser ramollir, endormir par les remords. Un mental qui préfère se dire « c'est moi qui décide ». C'est dur, mais je peux le faire, sans trop de peine. Je suis solide, volontaire, ambitieux, mais ce n'est pas facile d'être quelqu'un de meilleur. Il faut se bouger. Prendre la bonne orientation.

Alors je mène mon combat tous les jours! ... Et c'est vrai!...

-Pour les personnes que j'ai agressées, je regrette vraiment. Cette vieille dame... j'avais 14 ans... j'ai arraché son sac...! Je ne sais pas ce qu'elle est devenue si elle a eu mal, mais je le crois. Je garde cela dans mon cœur comme une blessure! Pour le dernier braquage c'est différent : la personne pouvait se défendre, mais je sais qu'un braquage, c'est mal!

LE PARDON

«Offrir l'autre joue, comme de donner une nouvelle liberté à l'autre et lui permettre de prendre un nouveau chemin en toute responsabilité lui aussi... Tourner la page pour pouvoir enfin se libérer... sentir son

cœur s'élargir... grâce à cette restauration inespérée du lien interpersonnel.»

Lytta Basset¹³

Un jeune détenu s'exprime à ce sujet :

- Le pardon est personnel. Dans mon milieu, il est souvent très difficile de pardonner, c'est plus facile pour d'autres, par exemple les bonnes sœurs! Certains n'y pensent même pas. Pour ma part, j'ai encore du mal à le faire. Pourtant, je l'ai appris avec mes grands frères. Le pardon ne veut pas dire oublier. J'ai réellement du mal à pardonner à certaines personnes, comme ce type responsable de la mort de mon ami... là je ne pardonne pas, je pense que cela ne vaut pas la peine de lui donner une nouvelle chance! Et j'accorde le pardon quand mon cœur veut bien! Oui, je sais qu'il faut passer au-dessus...! Mais, je ne suis pas près de pardonner!
- Pardonner me permet de faire comprendre, d'essayer de changer, de partager mes chagrins d'une trahison : cette fille dont je vous parlais, elle ne savait pas ce qu'elle faisait, elle ne se rendait pas compte !
- A mon sens à moi, je partage... cela donne du sens, permet d'ouvrir des portes fermées et donne bonne conscience. Mon côté renfermé, je l'ouvre, c'est mieux que de rester fermé, cela donne du sens à ma vie.

¹³ Lytta Basset : « Au-delà du Pardon » Le désir de tourner la page. Presse de la Renaissance 2006

II. Leurs retombées...

Des hommes tout simplement!

La visite du citoyen bénévole en prison, c'est la rencontre d'un humain avec un autre être humain! Et chacun est plein de ressources. Les détenus sont comme tous les citoyens, ils ont eux aussi un père, une mère, des enfants et expriment joies, espoirs, désarrois ou souffrances. Ils ont aussi des soucis familiaux et professionnels...

La prison est le reflet de notre société, mais les problèmes s'y trouvent plus concentrés. Le statut est différent ! Il y a une asymétrie qu'il ne faut pas oublier, les détenus sont derrière les barreaux, et les autres à l'extérieur.

Comment les visiteurs peuvent-ils gérer correctement ce qu'ils entendent?

Plusieurs réponses ont été évoquées par les visiteurs lors de la journée de partage d'octobre 2013.

Les visiteurs n'arrêtent pas de se former ce qui leur permet de trouver leur juste place de citoyens responsables ouverts et neutres auprès des détenus, se gardant d'avoir un sentiment de fusion, mais des attitudes ouvertes qui élargissent les registres de relations possibles. Cela les oblige également à se remettre en cause et les renvoie à leur propre fragilité, leurs doutes, leur impossibilité à résoudre les questions. Il leur faut vivre dans la vérité de ce qu'ils peuvent donner et recevoir en préservant leur spontanéité, la signification de leur présence accueillante à des situations qu'ils ne pourront pas entièrement saisir. Il faut continuer de s'informer des avancées légales, des règles en cours dans la prison, et se former toujours à une meilleure écoute. Les liens établis en prison sont emplis « d'empathie : une compréhension empreinte de respect de ce que les autres vivent qui exige que nous fassions le

vide dans notre esprit et que nous écoutions l'autre de tout notre être» Marshall B. Rosenberg¹⁴

Prendre le temps de réaliser ce qui est en train de se vivre chez le détenu: le nommer ou le repérer, avec lui, ce qui relance le regard sur l'autre. C'est seulement après un temps plus ou moins long que les visiteurs parviennent à établir une relation de confiance à propos des sentiments qui habitent dans leur vie quotidienne ces personnes privées de liberté.

Prendre de la distance est nécessaire, prendre un vrai recul, se distraire et se donner un peu d'oxygène pour garder un bon équilibre, se donner les moyens de se retrouver, d'échanger ou éventuellement de soigner les souffrances qui leur sont confiées.

Quel que soit le ressenti, il n'est ni bon, ni mauvais. La question est de savoir: qu'en faire ?

La « bonne » distance est primordiale... insiste Pascale Marissiaux¹⁵:

« Lors de la journée des visiteurs de prison du 19 octobre 2013, les visiteurs ont exprimé ce qui les motive et ce qui est difficile dans la mission qu'ils se sont donnée, avec de nombreux exemples à l'appui. La peine (dans les deux sens du terme) dont ils sont les témoins et les récepteurs, par l'attention portée aux récits des détenus, les affecte. Ils veulent néanmoins se sentir « utiles », que cela garde du sens...

Une des (nombreuses) pistes de réflexion évoquées lors des discussions proximité, à chercher, à trouver et à installer entre le visiteur et le détenu.

Une (trop) grande proximité peut favoriser la compréhension du vécu de l'autre, l'empathie, mais va peut-être aussi amener un sentiment d'impuissance : on pourrait se sentir mal de ne pouvoir rien faire, objectivement.

_

¹⁴ Ibidem

¹⁵ (Coordinatrice de l'asbl Arpège-Prélude, qui a une longue expérience du travail psychosocial avec des auteurs de délits, détenus et non-détenus.)

Une trop grande distance nous mettra à l'abri de ce sentiment, mais nous risquons de ne plus être touché par le vécu et le mal-être de l'autre, et donc d'avoir une relation un peu formelle, un peu froide.

Entre les deux, il est possible de voir éclore ce qui est nécessaire et souverain, à savoir l'échange, le lien, la relation d'humain à humain. »

C'est dans le partage des ressources de chacun que les visiteurs pourront puiser pour avancer tout en reconnaissant parfois, hélas, leur impuissance. Le système montre que la prison est une loupe grossissante et déformante de toutes les difficultés et les problèmes de notre société. Mais le partage des expériences vécues permet d'avancer.

Les rencontres des visiteurs avec les personnes détenues sont jalonnées par les *sentiments les plus variés* (le Trait d'union en reprend un échantillon) souvent en fonction des possibilités ou des grandes difficultés qu'elles vivent dans ce monde clos que sont les prisons où l'humain côtoie l'inhumain.

Les visiteurs bénévoles voient souvent en prison des êtres déjà fragilisés par leur passé puis plongés du jour au lendemain dans un univers hostile, obligés de vivre dans de mauvaises conditions, souvent dans la promiscuité et une hygiène très approximative, et surtout avec le souci de payer leur dette et de reprendre leur vie en main.

Extraits « d'une mise au point » sur l'impuissance par Hervé Linard¹⁶

Qu'entendre quand nous parlons d'impuissance?

Distinguons d'une part l'impuissance devant le réel d'une situation ici produite par l'institution carcérale, et d'autre part l'impuissance face à la situation particulière d'un détenu, avec les sentiments d'impuissance voire de culpabilité que la souffrance de la personne rencontrée peut susciter.

Précisons aussi qu'il ne faut pas confondre l'impuissance ressentie avec l'impossible !

La souffrance de l'autre (r)éveille en moi le désir de pouvoir faire quelque chose, de pouvoir apporter un soulagement, de pouvoir donner ce qui manque à l'autre...

Face à la souffrance d'un détenu, face à sa demande d'aide, je peux me trouver dans le désarroi, ne sachant pas que faire, que dire, envahi par le sentiment d'impasse ou par la haine (violente) que la personne détenue me transmet...

Une ouverture, face à la souffrance, face à la demande, peut être d'accepter que je sais que je ne sais pas, que je ne suis pas tenu d'avoir la réponse à tout, que j'ai mes limites. Le visiteur doit se libérer de l'emprise imaginaire de la toute-puissance... Il doit se libérer du piège de la compassion immédiate car, entendre la demande de quelqu'un ne signifie pas d'emblée qu'il faille la satisfaire.

Accompagner l'autre en vérité suppose donc l'acceptation de mon être limité; ce consentement opère aussi le passage du « faire » à « l'être ». La reconnaissance positive de ce que je suis, de mes limites et même de mes sentiments de culpabilité avec ses angoisses inhérentes.

_

Psychologue clinicien, formateur, collabore au service d'aide aux justiciables de L'Ambulatoire de Forest ; si vous souhaitez obtenir l'intégralité du texte d'Hervé Linard vous pouvez le demander par courriel à l'AVFPB : avfpb@hotmail.com

Finalement, accompagner un détenu en tant que visiteur n'est-ce pas cheminer avec lui et non contrôler toute marche relationnelle ...

Quant aux sentiments d'impuissance face à l'institution, à la lenteur des procédures, aux diverses contraintes imposées en lien notamment avec le TAP : Comment nous situer sans être écrasé par cette sorte de machine carcérale ? Comment ne pas donner libre cours à notre colère ou à notre découragement ?

Une piste d'action possible serait le travail d'interpellation allant de l'information jusqu'à l'action citoyenne auprès de nos politiques... Certes, j'ouvre ici un vaste domaine d'investigation pour s'opposer à cet univers, ce « lieu de non-droit » comme un visiteur l'a appelé...

Je souhaite encore mettre deux points en exergue :

Ne pas rester seul et le travail de se former.

Il me semble nécessaire de ne pas rester seul, d'avoir la conviction d'être un maillon dans une chaîne (?), d'avoir la possibilité de *dire ce que l'on fait et de faire ce qu'on dit* dans un lieu de parole avec d'autres. Pouvoir évoquer une situation vécue dans la confiance permet de désencombrer la relation de nos affects.

Ici apparaît l'importance de se former pour mieux exister comme personne, "un parmi d'autres", et pour favoriser cette position d'être « quelqu'un pour quelqu'un ». Accompagner valablement des personnes, marquées par tout un passé parfois bien lourd (violences, négligences, précarité sociale, fragilités psychologiques...), suppose un travail sur soi, la capacité de « descendre en soi ». Ce travail de formation vise à un « plus être », à l'apprentissage d'une prise de distance vis-à-vis de soimême (et d'être à « bonne distance » !), à ne pas créer de dépendance ou encore, comme je l'ai évoqué, à faire le deuil de notre désir de puissance.

Dégagé de l'illusion qu'il est possible de gommer la souffrance de l'autre, de combler sa demande..., un accompagnement peut alors se

construire, pas à pas, dans la recherche d'un chemin à travers les difficultés.

Comment réagir comme citoyen?

Face à un tel constat, le public doit être informé de tout ce qui se passe en milieu carcéral et de toutes les questions qui touchent au vécu humain. Les visiteurs pensent qu'il faut agir. Il devrait y avoir moyen de créer des structures pour aider, pour soutenir et faire progresser la société. En témoigner à l'extérieur permet de diminuer le poids de l'indignation, et d'ouvrir à d'autres des chemins de réflexion.

La journée de partage a été très enrichissante grâce aux propos échangés et au respect mutuel des intervenants. Pouvoir entendre les propos que les visiteurs rapportent de détenus, et pas nécessairement comme des affirmations, provoque parfois un réel trouble : « Est-ce possible de croire ce que certains détenus racontent ?... Cela paraît effectivement parfois incroyable ! »

Les visiteurs doivent être conscients que certaines confidences peuvent poser des cas de conscience. Par exemple lors de menaces... Et s'il s'agissait d'un avertissement réel et non d'une intimidation ? Quelle position adopter ? Ceci pose la question (qui engage le visiteur) de la confidentialité à respecter dans certaines situations. Pour une réponse claire et précise sur ce sujet délicat nous vous renvoyons au texte légal en la matière (voir en Annexe). Ce thème mérite une réflexion pour chaque visiteur en concordance avec le Service d'Aide aux Détenus dont il dépend. Il faut toutefois savoir que la personne qui communique certains faits graves, devra en apporter les preuves solides engageant son auteur.

Un écho des ressentis et sentiments vécus en prison par des agents pénitentiaires...

Le « *Groupe Européen* », dont l'AVFPB est partie prenante, met en lumière, cette dernière année, combien les citoyens bénévoles en prison souhaitent une plus grande collaboration avec les agents pénitentiaires afin « *de mieux se connaître, mieux se comprendre dans le travail auprès des personnes détenues* ».

Dans cette optique, ils se sont intéressés aux ressentis et sentiments vécus, en prison, par certains agents pénitentiaires qu'ils ont rencontrés...

Les visiteurs bénévoles sont conscients que les agents pénitentiaires vivent eux-aussi en prison toutes les émotions humaines et qu'ils ont à les gérer. Ontils le temps et les lieux de parole dont ils semblent avoir besoin pour pouvoir accueillir le vécu des détenus ?

Bénéficient-ils aussi de la reconnaissance de leur travail par la Société? L'insécurité et les violences vécues par les agents peuvent-elles être prises en compte ? A l'extérieur voit-on clairement ce à quoi ils sont confrontés ?

Par exemple, lors d'une rencontre. Une prise de conscience des difficultés et des peurs à surmonter est immédiatement apparue lorsqu'une dame, agent pénitentiaire, a proposé à une visiteuse d'aller elle-même ouvrir les 60 portes aux détenus le matin ou à un visiteur de s'interposer lors d'une grosse bagarre.

Les agents pénitentiaires sont en première ligne et partagent au quotidien, avec les détenus, leur environnement, les mêmes conditions d'hygiène, de bruit, de violence, de peur, d'insécurité..., les effets de la drogue, de la surpopulation..., tout en ayant un statut complètement différent! Ils sont de l'autre côté de la barrière. C'est leur vie professionnelle.

Leur fonction n'est pas facile à vivre dans ces conditions carcérales qu'ils partagent avec les détenus. Un aspect important de leur mission est de respecter et de faire respecter les différents règlements donnés par les directions locales et fédérales.

Les agents ont-ils vraiment le temps, dans les circonstances actuelles, de s'attarder à l'une ou l'autre écoute ou discussion avec les détenus alors que la situation le nécessiterait ? Les premières priorités sont la sécurité, le respect du règlement et des horaires.

Entre préaux, visites, imprévus,... dans bien des cas, ils expliquent être « débordés » par la surpopulation et le nombre de mouvements qui dérèglent le fonctionnement de la prison et imposent de nombreuses tâches supplémentaires au personnel en place. La venue de travailleurs extérieurs et de bénévoles est malheureusement parfois considérée comme une surcharge « superflue». Ce fait, de même que les grèves, empêche, de manière préjudiciable, les travailleurs extérieurs et les bénévoles d'exercer leur activité en prison d'y apporter l'humanité essentielle aux détenus et coupe les possibilités de relations humaines pour tous. Cet état de fait est absolument néfaste pour la prise en compte et la remise debout des détenus... quel dommage!

Les agents ressentent le besoin d'évoquer aussi leurs incertitudes, leurs doutes. Ils aspirent à la reconnaissance du caractère stressant de leur travail. Ils devraient pouvoir s'appuyer sur des formations solides, diversifiées, correspondant aux exigences professionnelles et humaines qui conviennent pour cette profession, comme ils le réclament de manière récurrente.

De plus, les agents sont confrontés à la difficulté que les détenus réfléchissent en « individuel », alors que les agents sont tenus de répondre en termes de « collectivité » et de sécurité.

Dans l'exercice de ce métier de « professionnels en prison », le tempérament, la résistance... varient d'une personne à l'autre particulièrement par rapport à la peur, à l'insécurité, au danger. Les agents peuvent développer des compétences humaines et relationnelles dans un esprit de responsabilité, mais, finalement, chacun réagit et vit son métier selon sa personnalité, les possibilités du terrain et son charisme personnel.

A l'aile psychiatrique, par exemple, là où les détenus sont presque abandonnés à leur sort, les agents pénitentiaires montrent leur bonne volonté, mais soulignent l'impossibilité de faire mieux avec les moyens dont ils disposent sur place.

Il y a malgré tout des moments de ressentis positifs. Des agents expriment leur fierté d'avoir pu intervenir, à l'occasion d'une conversation solide avec un détenu au retour du Palais ou après qu'un verdict soit tombé ou encore face à une difficulté familiale du détenu, ... Un agent technicien s'est dit très heureux d'avoir vraiment pu apprendre un métier à un détenu motivé avec lequel il a pu travailler.

Finalement, nous constatons qu'il y a peu d'espace pour faire circuler la parole de ceux qui sont à chaque minute en contact avec les détenus alors que cela paraît essentiel!

CONCLUSION

« L'espoir fait vivre !..., mais comment vivre sans espoir ?»

Cet espoir ne peut être réel en prison sans la reconnaissance pour ces hommes de leur dignité et sans le pouvoir de se remettre debout !

Les besoins et les changements à réaliser sont clairement identifiés par les spécialistes comme par les faits confiés par les détenus ou constatés par les visiteurs. Le désarroi est grand devant l'immobilisme, comme la lenteur de prise en charge des dossiers, le silence en réponse aux questions..., de même la solitude et la peur à la sortie. Peut-on trouver ou garder un espoir raisonnable dans ces conditions ? Les détenus peuvent-ils se reconstruire et se réinsérer sereinement dans la société lors de leur libération, sans une aide réfléchie et efficace de cette même société ? Plusieurs familles se mobilisent pour eux à la sortie, mais tous peuvent-ils tabler sur cet appui ?

Il est nécessaire de faire connaître au grand public la réalité carcérale et avancer ensemble sans relâche vers plus de solidarité et d'humanité.

Pour terminer, citons Nelson Mandela qui affirmait « ... Une nation ne doit pas être jugée d'après la façon dont elle traite ses citoyens qui sont en haut de l'échelle, mais ceux qui sont en bas. »

Dans cet esprit, un appel urgent est lancé à nos concitoyens, aux hommes et aux femmes politiques, afin qu'ils soutiennent des programmes où l'aide individualisée à la reconstruction des personnes incarcérées et à leur réinsertion dans la société, devienne enfin une priorité.

Pour le Conseil d'Administration :

Solange Pourveur Secrétaire

Claire Capron Présidente

Annexes

Confidentialité et secret

• CODE PENAL: Articles relatifs au secret professionnel

Article 458. Les médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie, qui, hors le cas où ils sont appelés à rendre témoignage en justice (ou devant une commission d'enquête parlementaire) et celui où la loi les oblige à faire connaître ces secrets, les auront révélés, seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent francs à cinq cents francs. (L 1996-06-30/34, art. 10, 017; en vigueur : 26-07-1996)

Art. 458bis (modifié par la loi. du 30-11-2011, art.6 - en vigueur le 30-01-2012)

Toute personne qui, par état ou par profession, est dépositaire de secrets et a de ce fait connaissance d'une infraction prévue aux articles 372 à 377, 392 à 394, 396 à 405ter, 409, 423, 425 et 426, qui a été commise sur un mineur ou sur une personne qui est vulnérable en raison de son âge, d'un état de grossesse, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou mentale peut, sans préjudice des obligations que lui impose l'article 422bis, en informer le procureur du Roi, soit lorsqu'il existe un danger grave et imminent pour l'intégrité physique ou mentale du mineur ou de la personne vulnérable visée, et qu'elle n'est pas en mesure, seule ou avec l'aide de tiers, de protéger cette intégrité, soit lorsqu'il y a des indices d'un danger sérieux et réel que d'autres mineurs ou personnes vulnérables visées soient victimes des infractions prévues aux articles précités et qu'elle n'est pas en mesure, seule ou avec l'aide de tiers, de protéger cette intégrité.

• Loi relative aux droits des volontaires du 3 juillet 2005

Article 4. Avant que le volontaire commence son activité au sein d'une organisation, celle-ci l'informe au moins :

e) de la possibilité qu'il ait connaissance de secrets auxquels s'applique l'article 458 du Code pénal.

• Lectures dignes d'intérêt...

Outre les auteurs signalés plus en références, on lira avec intérêt et profit les auteurs suivants :

Guy Ausloos : « La compétence des familles » Temps, chaos, processus. *Relations Erès* 2010.

Paul Ricœur: « Amour et Justice » Editions Points 2008.

Charles Rojzman : « La peur, la haine et la démocratie » *Provocation Desclée De Brouwer* 1998.

Alfred Vanesse : « Ecouter l'autre » Tant de choses à dire. *Chronique Sociale Lyon* 2008.

Jacques Salomé : « Vivre avec soi » J'ai Lu Bien Etre 2003.

SOMMAIRE

Introduction		page 1
I. Les	ressentis et les sentiments vécus en prison	
a.	Les émotions	
	La Joie	page 4
	La Tristesse	page 5
	La Peur	page 6
	La Colère	page 7
b.	Les ressentis lié à l'enfermement	page 9
	L'impuissance	page 10
	L'indignité	page 12
	La Haine	page 15
	La Solitude	page 17
	La Reconstruction	page 18
	La Vérité	page 20
	Les Regrets, les Remords	page 23
	Le Pardon	page 24
II. Leurs Retombées		page 26
	Comment gérer ce qui est entendu	page 26
	La bonne distance	page 27
	Synthèse d'une mise au point sur l'impuissance	page 29
	Se former	page 30
Comment réagir comme citoyen		page 31
Echo	des ressentis et sentiments	
	vécus par des agents pénitentiaires	page 32
Conclusion		page 35
Annexes		page 36
Lectures recommandées		page 37

Bulletin d'affiliation à l'AVFPB à envoyer par courriel ou par poste		
NOM: PRENOM:		
ADRESSE:		
CODE POSTAL : LOCALITE :		
ADRESSE MAIL :		
TELEPHONE:		
PRISON VISITEE :		
Souhaite devenir : O Membre effectif (réservé aux visiteurs de prison- cotisation : min EUR 10) O Membre adhérent (cotisation facultative)		
SIGNATURE :		

Vous souhaitez soutenir les visiteurs de prison?

Vous pouvez alors vous inscrire comme membre adhérent de notre association (la cotisation est facultative) ou devenir visiteur(se) en vous engageant dans une association locale d'aide aux détenus.

Nous pouvons vous aider à trouver les coordonnées de l'association la plus proche de chez vous.